



*Quoi de neuf
à Uzein ?*

AVRIL 2015

Votre Mairie est ouverte : de 9h à 12h les lundi, mardi, jeudi et vendredi ; de 13h30 à 18h les mardi et vendredi
Le maire reçoit sur rendez-vous :
Tél. 05 59 33 19 84
courriel: mairie.uzein@wanadoo.fr
Site internet : uzein.fr

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 10 avril 2015

1 Intercommunalité

Convention de mutualisation pour l'instruction des Autorisation du Droit des SOLS (ADS)

Monsieur le Maire fait savoir que la Communauté de Communes du Miey a approuvé la mise en place d'un service mutualisé pour assurer l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) pour le compte de ses communes membres qui souhaiteraient en bénéficier.

Par délibération en date du 23 février 2015, le Conseil Communautaire a approuvé la convention de mutualisation à signer avec les communes. Cette convention fixe les engagements de chacune des parties. Il précise que les services de la Communauté de Communes du Miey de Béarn assureront l'instruction des déclarations préalables à compter du 1^{er} mai 2015 et des autres actes à compter du 1^{er} juillet 2015. La commune doit signer cette convention pour pouvoir bénéficier de ce service.

Le conseil municipal : - APPROUVE la convention de mutualisation relative à l'instruction des ADS.
- AUTORISE le Maire à la signer.

Décision approuvée à l'unanimité.

Convention de mise à disposition du personnel communal pour la voirie intercommunale

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de mise à disposition du personnel communal auprès de la Communauté de Communes du Miey de Béarn dans le cadre du schéma de mutualisation pour assurer des interventions ponctuelles en matière de voirie. Il précise qu'il s'agit d'interventions occasionnelles sur la voirie communautaire liées notamment aux évènements climatiques.

La commune doit signer une convention de mise à disposition.

Le conseil municipal : - APPROUVE la convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial entre la communauté de communes du Miey de Béarn et la Commune d'Uzein.
- AUTORISE le Maire à la signer.

Décision approuvée à l'unanimité.

2. Vote des budgets et des taux d'imposition 2015

2.1 Budget général

Adoption du compte administratif et du compte de gestion 2014

Le résultat à la clôture de l'exercice fait apparaître un résultat global de 130 191.18 €.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2014.

Adoption du budget primitif 2015

Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement, dépenses et recettes, à la somme de 925 797 € et en section d'investissement, dépenses et recettes à la somme de 708 513 € soit un budget global de 1 634 310 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette année, le budget a été équilibré en tenant compte d'une **baisse de la dotation de l'Etat de 12 %** soit moins 17 716 € par rapport à 2014. Cet équilibre a été possible grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement notamment sur les charges à caractère général. En ce qui concerne les dépenses de personnel, celles-ci restent stables. Un recadrage des dépenses liées aux temps de préparation des activités du temps d'accueil périscolaire (TAP) s'est avéré nécessaire tout en respectant les taux d'encadrement et en privilégiant de nouvelles activités animées par des intervenants extérieurs. Le projet pour 2015 sera présenté lors d'un prochain comité de pilotage.

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	237 520	Atténuation de charges	12 000
Charges de personnel	370 000	Produits des services du domaine	100 800
Autres charges de gestion courante	160 897	Impôts et taxes	479 239
Charges financières	24 200	Dotations – Subventions	188 023
Charges exceptionnelles	900	Autres produits de gestion courante	18 800
<i>Dépenses imprévues</i>	3 208	<i>Total des recettes réelles de fonctionnement</i>	798 862
<i>Total des dépenses réelles de fonctionnement</i>	796 735	Excédent de fonctionnement reporté	126 935
Virement à la section d'investissement	129 072		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	925 797	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	925 797

SECTION D'INVESTISSEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	625 072	694 733
Restes à réaliser de l'exercice précédent	17 036	13 780
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	66 405	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	708 513	708 513

TOTAL DU BUDGET	1 634 310
------------------------	------------------

Les principales opérations d'investissement retenues pour 2015 sont reprises ci-dessous :

Achats : - Achat d'une autolaveuse - Remplacement du broyeur
- Achat d'aspirateurs pour l'école et le périscolaire
- Achat d'une table pour installer dans la cour de l'école
- Achat de jeux pour les petits qui seront à installer au bois du Lanot
- Equipement informatique pour l'atelier et pour la cantine

Voirie : - Poursuite du programme d'hydraulique sur les chemins ruraux
- Aménagement sécurité de la Rue de la Mairie/Rue Jacques Larreille
- Aménagement de l'accès piéton à la crèche et au fronton

Bâtiments : - Réfection des gouttières de la salle polyvalente
Poursuite des opérations en cours : Circuit d'interprétation des Puits : - mise en place de la signalétique.
Cette opération devrait être finalisée avant l'été.

Nouveaux projets :

- Rénovation de la Maison pour Tous

Coût de l'opération : 216 000 € financée pour 90 000 € par des subventions et 126 000 € par l'emprunt.

- Mise aux normes d'accessibilité de la Bibliothèque et achat de mobilier et équipement informatique

Coût de l'opération : 32 995 € financée pour 15 193 € par des subventions et pour 17 802 € par de l'autofinancement.

- Réhabilitation de la Maison Lousplaas

Coût de l'opération : 200 000 € financée pour 40 000 € par des subventions, pour 78 050 € par un prêt spécifique aux logements sociaux et pour 81 950 € par de l'autofinancement.

Pour le financement de ces opérations nouvelles, le recours à l'emprunt s'élève à 126 000 € pour la première.

La recette de la vente de la parcelle communale d'un montant de 110 000 € a été affectée à l'autofinancement des deux dernières.

Adopté à l'unanimité.

2.2 Vote des taux d'imposition 2015

Le produit des impôts locaux notifié par la Direction des Finances Publiques est augmenté de 4 738 € par rapport à 2014. Considérant que le budget a été voté en équilibre sans augmentation supplémentaire du montant des impôts locaux, le Conseil Municipal décide le maintien des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2015.

Taxes	Taux d'imposition communaux 2014	Taux votés pour 2015	Bases d'imposition prévisionnelles 2015	Produit correspondant
Taxe d'habitation	8.03	8.03	1 252 000	100 536
Foncier bâti	10.19	10.19	1 736 000	176 898
Foncier non bâti	47.13	47.13	62 200	29 315
PRODUIT FISCAL ATTENDU				306 749

Décision approuvée à la majorité.

2.3 Budget annexe multiple rural

Adoption du compte administratif et du compte de gestion 2014

Le résultat à la clôture de l'exercice fait apparaître un résultat global de 21 287.65 €.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2014.

Adoption du budget primitif 2015

Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement, dépenses et recettes, à la somme de 38 677 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 150 207 €.

Nouveau projet : Création d'un local commercial

Cette opération d'un montant de 130 000 € H.T. est en attente de financement. Le conseil municipal se déterminera sur ce projet dès qu'il aura connaissance des conditions d'éligibilité du projet et des aides possibles.

Adopté à l'unanimité

2.4 Budget annexe – vente de caveaux au cimetière

Adoption du compte administratif et du compte de gestion 2014

Le résultat à la clôture de l'exercice fait apparaître un résultat global déficitaire de 17 829€.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2014.

Adoption du budget primitif 2015

Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement dépenses et recettes à la somme de 17 829 €.

Adopté à l'unanimité.

Informations Diverses

1 Cérémonie du 8 mai et exposition

La messe du souvenir aura lieu à l'église de Sauvagnon à 10h30. Ensuite, la cérémonie aux monuments aux morts se déroulera place de la mairie à 11h45 et sera suivie d'un vin d'honneur.

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'armistice, une exposition sur les combattants d'Uzein et la vie lors de la deuxième guerre mondiale sera ouverte dès le 8 mai 2015 à la salle du conseil à partir de 11h. Cette exposition créée par le groupe de travail sur les commémorations des conflits sera ouverte au public à partir du 8 mai selon un planning qui sera affiché en mairie et publié sur le site.

2 « Uzein dans la grande guerre »

En ce mois d'avril 1915, un combattant, enfant d'Uzein, est tombé sur les champs de bataille.

Né le 17 avril 1892 à Uzein, **Jean Germain CLAVERIE**, fils de Ambroise CLAVERIE et de Marie LESCUN, demeurant Maison Lassus, située chemin des Arreilhas, actuellement maison d'Arlette CLAVERIE, est décédé à l'âge de 23 ans, le 5 avril 1915 à BORDEAUX à l'hôpital militaire des suites d'une maladie contractée en service. Soldat à la 18^e Section des Commis Ouvriers d'Administration, il a été inhumé au cimetière de la Chartreuse, carré militaire de la Croix Rouge de BORDEAUX.

Ce combattant pour la France était l'oncle d'Arlette CLAVERIE, le grand oncle de Chantal PORTAL et d'Isabelle CLAVERIE.

3 Etablissement et renouvellement des cartes nationales d'identité et des passeports

Communiqué de la préfecture : « Comme chaque année, à l'approche des examens de fin d'année scolaire et des vacances, vous serez nombreux à vouloir faire renouveler votre carte nationale d'identité ou votre passeport.

Pour éviter que l'afflux des demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec vos dates d'examens ou de voyage, la préfecture vous incite à prendre dès à présent vos dispositions :

- en vérifiant les dates d'expiration de votre carte nationale d'identité et de votre passeport,
- en les faisant renouveler dès à présent, si nécessaire.

Rappel : si votre carte nationale d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, il est rappelé que la carte nationale d'identité est **désormais valable 15 ans pour les personnes majeures.** »

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat de mairie.

4 La ligue contre le cancer des Pyrénées-Atlantiques

Zoom sur l'action pour les malades et leurs proches

Association créée en 1960 et fédérée auprès de la Ligue Nationale, le Comité des Pyrénées-Atlantiques de la Ligue Contre le Cancer s'engage au quotidien contre la maladie. Son équipe de bénévoles accompagnants et de professionnels agit sur le terrain pour aider moralement, physiquement et financièrement entre **1.000 et 2.000 personnes malades et leurs proches** chaque année, en particulier au sein de son **Espace Ligue de Pau** (situé au 64 rue d'Etigny) et **au domicile des personnes les plus fragilisées**.

Présentation des activités au sein de l'Espace Ligue de Pau

Véritable lieu de vie, d'échange et de rencontre, l'Espace Ligue de Pau offre de nombreuses activités gratuites aux personnes atteintes d'un cancer et à leurs proches, telles que :

- une **écoute active** et un **soutien privilégié** pour mieux connaître, prévenir et supporter la maladie, lutter contre l'angoisse liée à la maladie et restaurer le dialogue avec leurs proches
- des **ateliers collectifs**, pour se sentir mieux dans son corps (activité physique, nutrition...), retrouver confiance en soi (écriture, danse...), se détendre (yoga, relaxation...) et aussi se préparer à la reprise d'une activité professionnelle
- des **soins « de support » individuels** en soutien psychologique, socio-esthétique, sophrologie caycédiennne et réflexologie plantaire pour réduire les effets secondaires des traitements, diminuer certaines douleurs physiques, mieux gérer les situations de stress telles que les rendez-vous, les examens, les séances de chimiothérapie et/ou radiothérapie

Le développement de cette nouvelle forme d'accompagnement, axée sur la prise en compte des répercussions psychologiques et corporelles de la maladie, dans un cadre confortable, chaleureux et adapté, reste une des priorités d'action de l'association.

L'Espace Ligue de Pau est ouvert du lundi au vendredi, de 14h à 17h30. Plus d'informations au 05.59.81.03.74 ou sur www.ligue-cancer64.fr

4 La ligue contre le cancer des Pyrénées- Atlantiques (suite)

Présentation du dispositif de soins à domicile

Le dispositif domicile est entièrement dédié aux hommes et aux femmes, en cours de traitement ou post-traitement, ne pouvant se déplacer hors de leur domicile et qui peuvent ainsi bénéficier de **soins « de support »** directement chez eux.

L'infirmière coordinatrice du dispositif domicile assure une permanence tous les mercredis, de 14h à 18h. Pour la contacter : 05.59.25.33.80 ou soins64@ligue-cancer.net

*En 2014, grâce essentiellement à la générosité du public, l'association a consacré un budget d'environ **250.000€** pour le financement de cette action dans 9 établissements de soins du département, au domicile d'une centaine de personnes malades et dans les 3 Espaces Ligue de Bayonne, Pau et Oloron.*

Comment soutenir l'association ?

En effectuant un don... *66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu*

- **PAR COURRIER** : Envoyez un chèque à l'ordre du **Comite 64 de la Ligue Contre le Cancer au 66 allées Marines - 64100 BAYONNE**, en indiquant sur papier libre vos nom, prénom et adresse.

- **SUR INTERNET** : **www.jesoutienslaligue64.fr** (plateforme de don sécurisée)

En devenant bénévole... Devenir bénévole à la Ligue Contre le Cancer des Pyrénées-Atlantiques, c'est :

- **Intégrer une association structurée** de 7.800 adhérents, 120 bénévoles et 50 professionnels sur l'ensemble du département

- **Etre impliqué sur des actions de proximité**, au profit ou auprès des malades, sur le terrain ou dans l'Espace Ligue le plus proche de chez vous

- **Bénéficiaire de formations internes** privilégiant les échanges, les rencontres et l'harmonisation des connaissances et du « savoir-faire » des bénévoles

La Ligue Contre le Cancer des Pyrénées-Atlantiques recherche des bénévoles pour assurer **l'écoute, l'information et l'accompagnement de malades et de leurs proches**, sur une demi-journée par semaine, dans notre Espace Ligue de Pau.

Vous intégrerez une équipe déjà existante dans une ambiance conviviale. Formation et encadrement assurés.

TOUS ENSEMBLE POUR LUTTER CONTRE LE CANCER

5 Avancement du projet Bibliothèque

Les travaux de la bibliothèque sont actuellement en cours pour une ouverture prévue courant du mois de septembre. Afin de faciliter l'organisation des permanences et la préparation de l'accueil au public, les personnes désirant être bénévoles sont priées de contacter Cathy DARRACQ au 06 21 60 83 70 ou 05 59 33 72 42 ou bien laisser leurs coordonnées à la Mairie.

Le bénévolat ne concerne pas uniquement l'accueil au public mais peut être également une aide à l'entretien des livres (couverture, classement, mise en place,...), une aide pour l'animation, pour le choix de l'acquisition des différents ouvrages, etc....

6 Conférence-débats "Seniors, soyez acteurs de votre santé !"

Dans le cadre du "bien vieillir", nous vous proposons une conférence-débats le vendredi 19 juin 2015 de 10h30 à 12 h à la salle du conseil. Celle-ci sera suivie par la proposition de divers ateliers : le bien vieillir, mémoire, nutrition, prévention des chutes ...

Informations des associations

1. ALSH Le Petit Prince

Nous vous convions à notre Assemblée Générale : **le mercredi 3 juin à 20h30** dans les locaux de l'ALSH, place de la Musique à Uzein.

Vous serez invités à suivre un fil rouge pour :

- Visiter nos locaux,
 - Rencontrer et échanger avec l'équipe,
 - Découvrir nos différentes activités,
 - Comprendre l'organisation et le fonctionnement de l'association,
 - Procéder au renouvellement des membres du bureau.
- Cette déambulation aboutira à un pot convivial.

Nous comptons sur votre présence.

Le Bureau.



clsh.uzein@orange.fr

05 59 33 54 32

2. Los Gravassers vous proposent un concert à ne pas manquer

Vous trouverez en annexe l'affiche de ce concert où deux groupes d'Uzein assureront la première partie du spectacle de Los Pagalhós. Réservez dès à présent cette soirée sur vos agendas.



3. Repas des chasseurs

Cette année, les chasseurs renouvellent avec un rendez-vous culinaire incontournable, leur repas traditionnel. Voir les détails pour le menu et les modalités d'inscription sur l'annexe.

4. Vide-grenier de l'APE

Le vide-grenier de l'APE aura lieu le dimanche 10 mai 2015 de 9h00 à 18h00.

5. Manifestation aérienne

L'association « Les chevaliers du Ciel » organise du 15 mai au 23 mai, le 19^{ième} tour aérien « Rêves de gosses » destiné à offrir des baptêmes de l'air à des enfants en situation de handicaps, malades ou meurtris dans leur chair. Le 23 mai 2015, l'étape d'arrivée se fera à Uzein sur l'aéroport de Pau-Pyrénées.

LOS PAGALHÓS



Dab Las Gojatas d'Usenh
e "Cantar Per Cantar "

EN CONCERT

Samedi 30 mai 2015 - à 20h30
Salle polyvalente d'Uzein (64)



Entrée 8 €, gratuite pour les moins de 12 ans, sans réservation préalable, ouverture billetterie 20h. Buvette.



Organisation : Los Gravassers

imprimé par nos soins

REPAS DES CHASSEURS DE L'A.C.C.A. D'UZEIN
qui aura lieu le SAMEDI 13 JUIN 2015
à la SALLE POLYVALENTE D'UZEIN

MENU

Salade de tomates oeufs durs

*

Civet de chevreuil

Sanglier façon barbecue
accompagné de ses petites pommes façon marmiton

*

Délices des escargots

*

Fromage de nos montagnes

*

Tartes

*

Café - Digestifs

*

Vin rouge et rosé

Le prix du repas est de 15 euros par personne,

gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Soirée à partir de 19 heures.

Les inscriptions seront prises auprès de M. BORDENAVE-CÄU Bernard : 05 59 33 23 54
M. DUFOURCQ Patrick : 05 59 33 88 31
M. SECAIL Patrick : 05 59 33 70 59
M. CAPDEVIELLE Francis : 05 59 33 79 20

Date limite d'inscription : 6 juin 2015